

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

Vol. 3.

MONTREAL, 21 JUIN 1842.

No. 34.

LETTRES DE L'INDE.

(Correspondances particulières de l'Univers.)

Benguelour, 20 février 1842.

Le nouveau vicaire apostolique de Madras, Mgr. Fennelly et ses pieux compagnons de voyage, quelques étudiants, des Frères des écoles chrétiennes et des religieuses pour l'instruction de la jeunesse, sont arrivés à Madras le 17 janvier. C'est l'époque d'un vrai bonheur pour les catholiques irlandais et leurs pauvres enfans, que le gouvernement britannique a jusqu'à ce jour frappés des anathèmes de l'anglicanisme, en les excluant de toute éducation conforme aux dogmes de leur foi.

Mgr. l'évêque de Drusipare, vicaire-apostolique de Pondichéry, vient de parcourir une partie de son immense juridiction, pour administrer la confirmation. Le dimanche, 30 janvier, Sa Grandeur s'est trouvée à Benguelour, accompagnée de quatre prêtres français des Missions étrangères. La messe a été célébrée *in pontificalibus*, aussi splendidement que personne n'eût osé s'y attendre au centre de la presqu'île de l'Inde, dans un humble et modeste sanctuaire. Environ quatre cents soldats irlandais et une multitude d'indigènes se pressaient dans les trois parties qui composent l'enceinte sacrée. Le local ne pouvait suffire à contenir la foule. Monseigneur, conduit proces-

sionnellement de notre demeure à l'église, avait dû être agréablement surpris et édifié, lorsqu'à peine arrivé sur le seuil de la porte, il vit la foule des militaires tomber instantanément à genoux pour recevoir la bénédiction pontificale. Mais son cœur dut bien autrement tressaillir de joie et d'attendrissement quand, administrant le sacrement de confirmation, il eut à s'avancer, la mitre sur la tête, entre deux lignes de soldats à genoux qui, depuis le sanctuaire jusqu'à la porte, attendaient, dans l'attitude du respect et avec de vrais sentimens de foi, que le pontife vint les marquer du signe de la croix sur le front, avec l'onction du saint-chrême. Ils étaient si fiers d'être faits soldats de Jésus-Christ ! ils étaient si heureux de recevoir la visite et les dons de son Saint-Esprit ! c'était un délicieux spectacle de foi ! Cent dix-huit de ces militaires furent confirmés et reçurent la sainte communion des mains de Monseigneur. De ce nombre, quatre-vingt-treize recevaient l'adorable sacrement de l'Eucharistie pour la première fois de leur vie. Je suis encore charmé moi-même de la manière dont ils s'y étaient préparés d'avance, par leur docilité à mes instructions, par des prières fréquentes, des confessions répétées et un soin particulier à s'instruire de ce qui a rapport aux sacrements qu'ils désiraient recevoir. La circonstance suivante est intéressante, peut-être digne de remarque : tout le clergé présent était français, savoir : Le prélat officiant, Mgr. Bonnard, né dans le diocèse de Lyon ; M. Charbonnaux, missionnaire à Meyssour, faisant les fonctions de prêtre assistant, né au diocèse d'Angers ; M. Chevalier, du diocèse de Besançon, faisait celles de diacre ; M. Godelle, du diocèse de Reims, celles de sous-diacre ; et moi, qui ai pris naissance et qui ai été ordonné dans le diocèse de Viviers, je servais de maître des cérémonies et de chœur, en même temps qu'il me fallait, en qualité de curé et aumônier des troupes, donner la direction nécessaire à la foule présente. Parmi les confirmés se trouvaient des Irlandais, des Anglais, des Ecossois, des Français, des Indiens de toute caste, et enfin quelques Chinois. Il n'y a vraiment que l'Eglise catholique qui puisse offrir de tels spectacles de catholicité même dans les parties du monde où elle ne semble que commencer à naître. J'oubliais de dire que parmi les confirmés se trouvaient six soldats et deux enfans de soldats protestans devenus catholiques. Dans la même semaine, ils ont eu le bonheur de recevoir, avec les sentimens de la plus vive foi, quatre des sacrements de notre sainte Eglise, en commençant par le baptême sous condition. Le total des confirmés, à Benguelour, peut avoir été, dans la semaine, d'environ cinq cent quarante, à peu près tous adultes au-dessus de quatorze ans.

CHARITÉ PROTESTANTE.—TRIOMPHE DE LA FOI.

Il existe à Berguelour un établissement pour le soulagement de l'infortune, où quelques pauvres reçoivent un modique secours, pour qu'ils n'aillent pas à la porte des riches les importuner par leurs accens de détresse. Deux pauvres femmes païennes, accablées d'infirmités, avaient eu le bonheur de trouver un asyle dans cette maison, où, suivant toutes les apparences, leur pénible existence ne pouvait se prolonger longtemps. Dans sa visite aux malheureux, le prêtre ayant remarqué ces deux victimes de la misère, leur fit entendre le doux et consolant langage de la religion. Elles l'écoutèrent avec intérêt et déclarèrent aussitôt vouloir s'assurer les bienfaits de cette religion divine. Elles reçurent avec joie et empressement l'explication de ses prin-

et aux mystères. Bientôt après, comme la vie de l'une des deux paraissait être dans un danger imminent, elle reçut, à sa demande, l'eau régénératrice du baptême, des mains du prêtre, après avoir déclaré à l'émissaire protestant qu'elle ne pouvait croire et embrasser d'autre religion que celle qui lui avait été enseignée par le prêtre. Qu'arriva-t-il de sa préférence pour la foi catholique ? O sublime et généreuse charité du protestantisme ! le lendemain, la pauvre mourante était jetée sans pitié sur le pavé, par ordre sans doute du conseil administrateur ou du digne président de la *charitable* institution. Recueillie heureusement par quelques-unes de nos chrétiennes, elle fut apportée, dans une pauvre hutte, à la porte de la cour de notre église, ou, trois jours après, elle quittait cette terre d'exil et de souffrances, et s'en allait, entourée des secours de la religion, paraître devant le Juge de miséricorde qui est aussi bien le Dieu du pauvre que du riche. Trois jours après, visitant encore le réduit de l'infortunée, je trouvai l'autre patiente, étendue sur son grabat et dans un état encore plus cruel de souffrance. Elle reçut de nouveau une petite instruction sur les mystères de la foi. « Je vais bientôt mourir, me dit-elle, ne me ferez-vous pas la grâce de me donner le baptême, afin que je puisse aller au ciel ?—Sans doute je vous le donnerai avec plaisir. Mais vous savez ce qu'on a fait à votre compagne : peut-être vous jettera-t-on aussi à la porte, si je vous baptise, à moins que vous ne consentiez à être baptisée de nouveau par les protestants. Vous sentez-vous la résolution d'être fidèle à Jésus-Christ, et de refuser les propositions qu'on vous fera quand je serai parti.—Oh ! jamais, non, jamais je n'écouterai les protestants. Qu'ils me jettent dehors tant qu'ils voudront ; je mourrai contente si je suis baptisée. » Satisfait de ses bonnes dispositions, je lui donne le baptême et la rassure sur son avenir. De retour dans ma demeure, j'envoie un de nos catéchistes pour l'assister et la faire recueillir, en cas d'expulsion de cette demeure de bienfaisance. Quelques instans, après la mort venait la délivrer de toutes les misères de cette vie et la faire entrer en participation du bonheur éternel. C'est ainsi que notre divine foi inspire un noble courage aux âmes les plus faibles et les fait triompher du fanatisme de l'hérésie.

Quelques soldats de l'artillerie de Benguelour partant pour la Chine sont venus solliciter avec une humble simplicité la bénédiction de leur prêtre, exprimant un vif regret de n'avoir devant eux désormais la perspective d'aucune assistance religieuse. Ils m'ont demandé une petite croix bénite et m'ont promis d'en faire leur objet de prières et de sacrifices. J'ai su positivement que dans leur marche à Madras ces fidèles chrétiens, dociles à mon conseil, se réunissaient les dimanches dans un coin solitaire, et lisaient devant le crucifix les prières pour la sainte messe. Voilà le vrai soldat ! j'aime à croire qu'il s'en trouve de ceux-là et en grand nombre, dans notre armée d'Afrique. S. M. le roi du Meyssour a bien voulu recevoir dans son palais la visite de M. Charbonneaux, missionnaire apostolique des Missions étrangères, à qui il a témoigné la plus grande bienveillance. Il lui a demandé avec beaucoup de sollicitude des nouvelles du vénérable M. Dubois, dont il conserve un souvenir plein de respect et de bienveillance. Apprenant qu'une église catholique est en construction dans sa capitale, il eut la bonté de demander à M. Charbonneaux quelle somme serait nécessaire pour relever l'édifice ; sur la réponse que 1,000 roupies (2,400 fr.) seraient encore requises,—Mille roupies

vous seront données par mon ministre, a-t-il gracieusement répondu. Et les 1,000 roupies servent actuellement à poursuivre l'ouvrage avec activité.

X. X. X.

—o—

Benguelour, 24 mars 1842.

Mgr. Fennelly, le nouveau vicaire apostolique de Madras, naguère grand collaborateur du P. Mathieu dans la propagation des sociétés de tempérance en Irlande, vient d'implanter dans l'Inde ce système de réformation sociale. Il a déjà enrôlé une centaine de soldats sous l'étendard de la tempérance. Ces enfans de la guerre ont donc contracté l'engagement de ne jamais faire usage d'aucune liqueur enivrante, excepté les cas où, sous la direction du docteur, il leur sera prescrit d'en user. Dieu veuille que ces nouveaux disciples de la tempérance échappent heureusement aux mille et une tentations qu'ils vont chaque jour rencontrer sous leurs pas ! Puissent-ils persévérer constamment dans leurs nobles et louables résolutions ? Il est bien à souhaiter aussi que Mgr. Fennelly puisse communiquer aux prêtres chargés du soin spirituel des garnisons le don céleste de détruire, d'anéantir ce vice affreux de l'ivrognerie que l'on voit avec tant de peine ternir le caractère d'ailleurs si religieux du peuple irlandais et anglais.

Un correspondant du *Catholic Herald* écrit d'Agra que le colonel Filose a généreusement souscrit une somme de 240,000 fr. pour l'établissement d'un collège dans cette ville. L'évêque, Mgr. Borghi, ayant écrit à ce sujet au cardinal préfet de la Propagande, en a reçu une réponse satisfaisante relativement à la demande que Sa Grandeur avait faite de six professeurs irlandais. Nous pouvons espérer, ajoute-t-il, de voir établi à Agra, pour l'éducation des jeunes gens, un collège qui ne le cédera en rien à aucun autre de l'Inde.

A-t-on conservé en France le souvenir du général Martin, jadis si favorisé de la fortune et mort à Chandernagor, il y a je crois trois ans ? Né à Lyon, en France, il servit autrefois dans les derniers rangs de l'armée franco-indienne. Plus tard, après la fin de la guerre, il prit du service dans l'armée de la compagnie anglaise. Son mérite et ses talens militaires l'avaient fait progressivement passer par tous les degrés de l'échelle militaire. Il laissa en mourant une fortune immense dont il distribua une grande partie en bonnes œuvres. Je crois que les hôpitaux de Lyon en reçurent un sac de roupies (240,000 fr.) Une semblable somme fut destinée par le général à la fondation et au soutien d'un établissement pour l'instruction des enfans pauvres et délaissés de Calcutta. Le général Martin était catholique, et un catholique de la ville de Lyon. Son intention était donc bien sans doute que les enfans des catholiques trouvassent dans son établissement un asile pour leur soi aussi bien qu'un refuge contre les horreurs de la misère et de l'ignorance ; qu'ils eussent du moins à l'admission un droit égal avec les enfans protestans, et qu'ils y jouissent d'une pleine et entière liberté de conscience. Cependant, que font MM. les directeurs de la Martinière (c'est le nom de l'établissement) ? Dominés par tous les préjugés de leur secte, ils oublient ce qu'ils doivent à la mémoire du généreux fondateur. Une préférence bien marquée dans l'admission est donnée aux enfans protestans. Pas un seul catholique n'y a encore été appelé pour y exercer les fonctions de maître ou d'instituteur. Les enfans catholiques y sont forcés de manger de la viande

en tout temps de l'année. On ne leur permet d'observer aucune des fêtes consacrées par les lois de l'Eglise. Dans toute l'année, on ne leur permet d'entendre la sainte messe que pendant trois mois, c'est-à-dire douze dimanches !!! Myr. Carew a vainement réclamé auprès des directeurs la mise en pratique d'un système d'impartialité et de liberté plus en harmonie avec les intentions bien connues et les sentimens du défunt. Ils ont employé pour répondre à Sa Grandeur ces odieux subterfuges, ces équivoques indignes, ces paroles évasives, ressources ordinaires des âmes étroites, des bigots fanatiques. Avis aux catholiques et surtout aux catholiques français, s'ils venaient à mourir sur une terre étrangère, de ne jamais laisser le fruit de leur bienfaisance et de leur charité, sous le contrôle tyrannique d'aucun agent de ces sectes rampantes d'une religion égoïste.



SUR SAINT JEAN NÉPOMUCÈNE ET LA CANONISATION DES SAINTS.

On ne peut vraiment concevoir comment un homme d'esprit, un professeur distingué, un savant, a pu, de gaieté de cœur, s'exposer, comme il l'a fait, à provoquer la sourde des hommes instruits et de bonne foi, par un petit esprit d'hostilité contre le culte catholique et les jésuites. Sur le témoignage du premier venu, de *quelques personnes* qu'il ne nomme pas et qu'il a rencontrées dans ses voyages, peut-être de quelque commis-voyageur bohémien ou de quelques esprits-forts de diligence et de table d'hôte, il appelle sans façon un des saints les plus célèbres et le plus *populaire* des patrons de la Bohême, SAINT JEAN NÉPOMUCÈNE, *une pure invention des jésuites* !!! Et le savant professeur, le littérateur instruit, l'homme de goût, renchérissant encore sur l'assertion de l'érudite cicéron, qui lui a fait son thème, *thème voltairien*, comme il l'avoue, ajoute d'un ton leste et goguenard, *qu'à tout prendre, cette légende est aussi bien trouvée que celle de Rémus et de Romulus avec leur louve....*

Cette plaisanterie est assurément très-piquante et de bon goût ; mais nous présenter St. Jean Népomucène *comme une pure invention des jésuites*, est tout aussi raisonnable qu'il le serait de supposer saint Thomas de Cantorbéry *une pure invention* du clergé dont il défendait les droits contre la violence d'Henri II, qui le faisait assassiner au pied des autels..., ou encore d'appeler Thomas Morus, martyr de la foi catholique sous Henri VIII, *une pure invention* des catholiques anglais auxquels l'apostasie de ce prince était odieuse..., ou bien enfin d'accuser, dans quelques siècles d'ici, les incrédules et les philosophes d'avoir *inventé* leur patriarche Voltaire pour faire la fortune de leur philosophie, et les panthéistes d'avoir *inventé* M. Cousin pour accréditer leur panthéisme.... Et cette facilité de la part d'un homme d'esprit à adopter d'aussi misérables préventions et qui choquent à tel point le sens commun, me rappelle, pour le dire en passant, une parole remarquable de Mallebranche : " Le bel esprit comme le stupide sont également fermés à la vérité. " Cette observation est d'une vérité profonde.

On nous dit que ce saint Jean Népomucène, *tant exalté, tant honoré en Bohême, et qui y est l'objet d'hommages tels que nul habitant du céleste séjour n'en reçut jamais de pareils*, que ce saint, *ainsi historié, fit la fortune des jésuites* qui l'avaient *inventé*... Saint Jean Népomucène *ainsi historié*... Re-

marquez comme les esprits-forts plaisaient agréablement ! Il est vrai qu'ils ont affaire, de notre temps, à des lecteurs qui ne se piquent pas d'avoir le goût très-difficile...

Et il m'est venu dans l'esprit une petite idée, au sujet de cette *invention* d'un saint qui fit la fortune des jésuites : comme bien avant le savant professeur et le critique judicieux qui a dénoncé au monde chrétien cette insigne fraude jésuitique de l'*invention* de saint Jean Népomucène et du martyre de ce prêtre, vrai *brouillon politique*, comme on nous l'assure, lequel ne voulait pas absolument révéler au bon empereur Wenceslas la confession de sa femme, comme, dis-je, bien avant cet écrivain, animé d'un zèle si ardent pour la pureté des *legendes*, on avait accusé les jésuites de faire fabriquer, par leur crédit, bon nombre de saints de leur société, et qu'on leur reprochait même de n'estimer que ceux qui avaient appartenu à leur ordre, je soupçonne un peu, je l'avoue, le professeur d'avoir pris ce saint Jean Népomucène, né environ deux siècles avant les jésuites, pour un jésuite lui-même, puisqu'il nous dit que le nouveau saint *avait fui* (sans qu'on nous apprenne de quelle manière) *la fortune* des bons Pères qui l'avaient *inventé* et *historié*....

Au fond, cette petite bévue serait la moindre des choses ; un professeur, aujourd'hui, quelque savant qu'il soit, n'est pas obligé d'avoir lu la *Vie des Saints*, ni toutes ces légendes qu'on n'estime guère plus, que celle de *la lauze de Rémus et de Romulus*.... Mais ce qui est plus grave, c'est de traiter avec cet insultant mépris l'objet de vénération de tout un peuple ; c'est d'avoir la prétention d'imposer silence par quelques paroles bouffonnes à la voix solennelles de l'Eglise catholique ; c'est de convertir en une ridicule superstition le culte antique d'une nation ; c'est de se moquer de l'histoire et du sens commun ; c'est de manquer à la gravité que l'on attend d'un homme chargé de l'enseignement de la jeunesse, en lançant contre les objets les plus vénérables de la religion, des traits qui ne peuvent que réjouir les incrédules et qui retombent sur ceux qui les lancent ; c'est, enfin, de broder un *thème voltairien* d'une manière plus voltairienne encore que ce thème....

Mais en essayant de jeter du ridicule sur un sujet aussi grave que la canonisation des saints et sur un saint aussi célèbre que saint Jean Népomucène, martyr du secret de la confession, *les personnes viridiques* qui ont imaginé le *thème* romanisé par le professeur, auraient-elles eu, par hasard, l'intention secrète d'affaiblir l'opinion de la rigoureuse, absolue et constante inviolabilité de ce secret dans l'Eglise catholique, inviolabilité qui a quelque chose de *divin*, et qui, en faisant autrefois une si vive impression sur l'esprit si juste d'Henri IV, fut un des motifs qui contribua le plus à sa conversion ? Que sais-je ? On ose tout contre la religion catholique depuis quelque temps, et je ne serais pas surpris que l'on osât encore aller jusque-là !... Mais certes, on ne serait pas une petite entreprise que de vouloir affaiblir dans le monde chrétien l'opinion de cette inviolabilité !... Et les plus grands excès où l'on a vu tomber des prêtres apostats pendant les jours de terreur et l'impiété où la France fut plongée, n'ont pas vu, par une permission particulière de la Providence, apporter une seule infraction à cette loi sacrée du sceau de la confession, lorsque ces prêtres foulaient aux pieds toutes les autres.

Mais pour repousser les traits lancés contre l'Eglise catholique et les saints qu'elle offre à notre vénération, nous demandons au lecteur la permission de prendre quelques citations dans un écrit publié, il y trois ans, sur ce sujet, dans l'*Univers*, et intitulé : *Réflexions philosophiques sur la canonisation des Saints*.

“ Parmi les spectacles surnaturels que présente au monde une religion qui n'exerce sa haute influence sur l'homme que parce qu'elle est au dessus de l'homme, et qui ne s'abaisse en même temps jusqu'à notre faible humanité que pour élever l'homme jusqu'à elle, le christianisme offre un phénomène que l'on n'entrevoit le plus souvent qu'à travers les nuages de la prévention et de l'ignorance, et qui n'a point été considéré encore sous un point de vue que j'appellerai philosophique ; et ce phénomène, c'est la GLOIRE TEMPORELLE DES SAINTS.

“ Ces actes éclatans de la puissance divine et ces dérognations aux lois connues de l'ordre naturel, que nous appelons MIRACLES, trouvent toujours une secrète opposition dans notre ORGUEIL, qui ne peut s'en rendre compte par les lois ordinaires de la nature et expliquer par des raisons humaines et des causes physiques. Mais cette opposition doit être plus grande encore dans un siècle *philosophique* comme le nôtre, qui veut tout traduire au tribunal de sa RAISON, et plus grande surtout à l'égard de ces miracles sur lesquels est fondée ce que l'Eglise appelle la CANONISATION DES SAINTS, c'est-à-dire le culte solennel qu'elle établit en faveur de ces âmes privilégiées, qui ont donné au monde le spectacle d'une vertu irréprochable aux yeux des hommes, et *surnumaine* aux yeux de la religion, qui sait que tout ce qui est parfait est au-dessus de l'homme, et ne saurait venir de l'homme seul. Ces preuves éclatantes par lesquelles la Providence a voulu manifester leur *sainteté*, et mettre un sceau divin à une vie toute *divine*, fournissent amplexes matières aux dédains et aux railleries des esprits *superbes* ainsi que des *petits* (ce qui est fort souvent la même chose), et l'on affecte de n'y voir que la *politique* et les *picuses fraudes* de la cour de Rome.

“ Mais l'on ne songe pas à un miracle bien plus frappant que tous ceux que l'on conteste, à un miracle toujours subsistant sous nos yeux, à un miracle *perpétuel* et opéré en faveur de ces saints : je veux dire au grand, à l'étonnant miracle de leur *canonisation* elle-même et de ses effets, au prodige de l'éclat surhumain dont ils brillent sur la terre, au phénomène de la gloire, même temporelle, qui leur a été accordée, et au phénomène encore plus étonnant de la stabilité de cette gloire, au milieu de l'instabilité de toutes les choses du monde.

“ Que les premiers prédicateurs du christianisme, que les apôtres et ceux qui les premiers ont versé leur sang pour la propagation de l'Evangile ; qu'après eux des génies du premier ordre, comme les Chrisostôme, les Ambroise, les Augustin, les Thomas, les Bernard, etc., etc., aient été proclamés *saints* et soient *invoués* par les peuples ; qu'après ces grands hommes et toute cette illustre *nuée de témoins*, des papes, des empereurs et des rois aient été élevés aux mêmes honneurs, c'est ce que les incrédules peuvent essayer d'expliquer par l'enthousiasme et l'admiration des peuples, par la reconnaissance de l'Eglise et des pontifes, par l'intérêt et l'*habile politique* de la cour de Rome. Mais je défie tous les savans et les philosophes du monde d'expliquer par des

causes naturelles et d'une manière qui satisfasse l'esprit et la raison, comment tant de pauvres solitaires inconnus au monde de leur temps, comment d'humbles vierges nées dans les conditions les plus obscures, comment des servantes, des bergers, des mendians, c'est-à-dire *le rebut du monde*, comme dit saint Paul, des êtres, enfin, dont *l'habile politique* de la cour de Rome n'avait assurément pas besoin, ont été élevés à des honneurs et à une gloire où l'humanité ne pouvait aspirer..... Je les défie d'expliquer, par des causes naturelles, comment il a pu arriver que les peuples leur aient élevé des temples et des autels, et que les nations aient regardé et regardent encore aujourd'hui ces humbles modèles de la vertu sur la terre, comme des *intermédiaires* entre l'homme et la Divinité, tandis qu'au contraire les conquérans, les fondateurs des empires et les législateurs des peuples sont tombés dans l'oubli des nations mêmes au milieu desquelles ils avaient brillé ?

«..... Et croit-on, si l'on voulait admettre, à l'égard de la canonisation des saints, un *habile calcul* de l'ambition pontificale, croit-on que *l'habile politique* des papes leur eût permis de choisir des personnalités le plus souvent inconnus ou abjects aux yeux des hommes, pour les offrir à la vénération des peuples ? Cela n'est pas naturel à penser ; et un *miracle* qui n'arrivera jamais, c'est de voir une succession d'hommes réputés habiles employer sciemment, dans l'exécution de leurs desseins, des moyens et des instrumens manifestement opposés au but qu'ils se proposent..... Et si cela avait pu arriver ainsi, ce ne serait plus seulement alors la *profonde habileté* de la cour de Rome qu'il faudrait admirer, mais sa *puissance divine* qu'il faudrait adorer !!!

«..... On veut que la canonisation des saints soit un habile calcul de la politique des papes, et Clovis n'a pas été canonisé !!!..... que dis-je Clovis ? CONSTANTIN lui-même ne l'a pas été !!!..... Ah ! bien sûrement il faut renoncer à toutes les idées que l'on se forme de l'ambition et de *l'habileté* des papes, ou bien l'on est forcé de convenir que si c'étaient là les mobiles qui les dirigeaient, et que si la canonisation des saints n'a été qu'une *affaire humaine*, le fondateur de la monarchie française, qui, en embrassant le christianisme, l'avait fait embrasser aussi à son armée et à son peuple, et surtout le grand empereur qui avait fait passer l'empire romain et tout le monde connu, du paganisme à un religion qui reconnaissait le pape pour son chef, eussent été bien certainement mis par les papes au nombre des saints, malgré les taches de leur règne, et cette canonisation ne leur eût pas coûté davantage que ne coûtaient au sénat romain les apothéoses des empereurs !.....”

Mais pour revenir à saint Jean Népomucène, je finirai par une petite observation : on nous dit que ce saint, *ainsi historié*, “ fut un saint plus merveilleux que Jean Huss, qu'il l'emporta sur lui, et que son TRIOMPHE consacra celui du catholicisme et de l'empereur, et fit la fortune des jésuites.....” Par malheur, les jésuites n'existaient pas en ce temps-là..... et lorsque arriva ce *triomphe* du nouveau saint, c'est-à-dire, apparemment, son élévation aux honneurs célestes, triomphe qui consacra celui du catholicisme et de l'empereur, il y avait trois siècles que Jean Huss n'était plus, que la guerre atroce des hussites était finie, et que le catholicisme et l'empereur avaient triomphé..... Car ce TRIOMPHE du saint, c'est-à-dire sa canonisation par Benoît XIII, n'eût lieu qu'en 1729..... et ce pape rehaussa encore ce *triomphe*, en lui dédiant un autel dans l'église de Saint-Jean-de-Latran.

HENRI DE BONALD.

Nous nous empressons de communiquer au public et particulièrement aux personnes charitables qui s'intéressent si vivement à l'érection de la *Maison de la Providence*, les consolantes nouvelles que nous apporte M. Timon Supérieur des Lazaristes, au Missouri (États-Unis). Ce digne Ecclésiastique arriva en cette ville samedi dernier dans la matinée. Il vient de la part de son supérieur-général, qui est en même temps supérieur des Sœurs de la Charité, visiter l'établissement destiné à ces humbles filles de St. Vincent de Paul, et en même tems pour s'entendre avec Mgr. de Montréal sur les mesures à prendre pour procurer le plus tôt possible à sa ville épiscopale et à tout son diocèse un établissement si glorieux à Dieu et si utile à l'humanité souffrante. Nous devons dire à l'honneur des personnes qui ont si généreusement contribué à la bonne œuvre que M. Timon a été parfaitement satisfait de l'édifice que l'on prépare à cette nouvelle communauté qu'il nous donne l'espoir de posséder bientôt.

—Nos compatriotes catholiques liront avec plaisir, nous en avons l'assurance, la lettre ci-jointe, adressée par le comité central de l'*Association pour la Propagation de la Foi*, établie à Paris, au comité central de Dublin, laquelle a été dernièrement reçue par le secrétaire honoraire, le Rév. M. O'Connell. Comme la lettre contient les explications nécessaires, nous nous contentons de remarquer que nous nous enorgueillissons de ce que, dans le montant des contributions, l'Irlande tient le troisième rang parmi les diverses contrées qui coopèrent à cette grande association.

(*Ed. N. Y. Freeman's Journal.*)

PARIS, 8 avril 1842.

Messieurs,—Nous profitons des quelques momens qui sont à notre disposition entre la clôture de nos comptes annuels et leur publication dans les *Annales*, pour vous communiquer les résultats de l'an dernier.

Grâce à celui "de qui descend tout don parfait" et à la protection paternelle de l'épiscopat, dont la voix n'a cessé de recommander nos travaux à votre zèle, messieurs, nous avons à vous annoncer une augmentation considérable dans les recettes; celles de 1841 surpassent de 290,000 francs (£11,600) la somme reçue en 1840. Voici l'état comparatif des contributions des différentes contrées :

France,	1,479,334 francs,	£59,177 ;
Angleterre,	33,000	1,320 ;
Irlande,	195,000	7,800 ;
Portugal,	46,000	1,840 ;
Hollande,	18,000	760 ;
Etats-Romains,	77,000	3,180 ;
Roy. de Naples,	61,000	2,440 ;
Suisse,	33,000	1,320 ;
Prusse,	85,000	3,400 ;
Toscane,	41,000	1,640 ;
Bavières,	210,000	8,400 ;
Belgique,	150,000	5,360 ;

Enfin, les offrandes transmises des divers autres pays de l'Europe, du Levant et de l'Amérique, ont atteint la somme de 110,000 francs (£1,400). La somme totale monte ainsi à 2,752,214 francs (£110,088).

Voilà un succès certainement bien consolant ; néanmoins, si nous le comparons aux nécessités sans nombre et aux besoins de toute espèce auxquels ces ressources sont destinées, ne serons-nous pas obligés d'avouer que notre zèle devrait s'accroître davantage et que l'étendue des missions demande encore de nouveaux efforts de notre part ? Quatre vicariats apostoliques sont sur le point d'être établis dans l'Australie ; trois autres l'ont été en Chine, ou dans les provinces voisines. Une mission importante a été ouverte chez les nègres libres de la côte occidentale de l'Afrique ; une seconde, déjà approuvée par le Saint-Siège, se prépare à porter le flambeau de la foi chez les tribus nombreuses de la Guinée. En Amérique, plusieurs diocèses nouvellement érigés, forment leurs établissemens ecclésiastiques. Les catholiques se multiplient dans l'Océanie. Ainsi la Religion fait partout des progrès. Par une suite nécessaire, les dépenses ont dû augmenter ; et cependant, de toutes les missions jusqu'à présent secourues par l'Association, pas une seule ne peut se passer de son assistance. Quelques-unes des églises d'Amérique reçoivent, il est vrai, depuis longtemps des secours de l'Association, mais le torrent de l'émigration, en entraînant sans cesse dans ce pays des catholiques qu'il faut maintenir dans la foi et des ennemis qu'il faut combattre, les oblige à réclamer de vous la continuation de ce même secours.

Les efforts des sectaires en Orient demandent un redoublement de zèle de notre part. Les chapelles ruinées du Mont-Liban, et les cris de détresse de cette population deux fois décimée, nous disent d'une manière bien touchante ce que ces peuples attendent de nous.

Dans le Tong-King et dans la Cochinchine, le sang coule encore ; les afflictions multipliées de ce pays sollicitent non seulement des prières, mais d'abondantes aumônes.

Nous n'avons jusqu'à présent énuméré qu'une partie des charges auxquelles l'Association est assujétie. Nous devons maintenant, messieurs, vous parler de ces missions en Europe que la haute sagesse de Sa Sainteté nous a priés de secourir ; de ces missions dont notre rapport ne fait mention que dans un seul article. Nous ne pourrions pas dans cette courte lettre vous détailler toutes leurs misères. Eglises, hôpitaux, livres de prières... tout leur manque. Il en est parmi elles où des familles, qui ont conservé la foi après la grande apostasie du 16^e. siècle, sont, en récompense de leur fidélité, réduites à une si grande pauvreté, qu'elles ne peuvent faire subsister un prêtre ; cette pauvreté cependant, loin de les mettre à l'abri des vexations de l'intolérance religieuse, les expose encore aux mépris de leurs compatriotes.

Telle est l'étendue des besoins qu'éprouvent nos missions ; et cependant le zèle admirable qui porte de fervens lévites à se dévouer au salut des nations les plus éloignées, est loin de se refroidir ; tous les jours, de nouvelles vocations se font connaître ; la lecture même des *Annales* contribue à les multiplier. De nouvelles congrégations se forment et se répandent, dans le dessein de porter la foi jusqu'au bout du monde. Du sein de la cité éternelle, le pontife romain, attentif à ce mouvement, l'encourage, le favorise et le bénit. Il crée des missions dans des endroits où il n'en existait aucune auparavant ; et

de toutes les parties de l'Europe, des prêtres animés de ce zèle qui fait les apôtres, et empressés de répondre à cet appel, s'offrent pour remplir les nouveaux postes. Afin d'assurer le succès de ses grands et importants desseins, le S. Père, avec une confiance qui nous honore, a jeté les yeux sur notre association ; nous devons répondre à ses intentions et ne pas souffrir que notre zèle se ralentisse. Avançons donc toujours avec un nouveau courage vers le but que la providence nous assigne ; car nous sommes encore loin de n'avoir plus qu'à maintenir ce que nous avons fait.

Autrefois, à la voix d'un humble hermite tous les peuples de l'Europe se levèrent en masse pour arracher des mains des infidèles le sépulchre sacré du Sauveur ; nous ne sommes pas appelés à délivrer seulement la Terre-Sainte, c'est à la conquête de l'univers que nous devons travailler, afin de le soumettre à l'empire glorieux de la Croix. C'est la voix du chef suprême de l'Eglise qui nous presse, nous encourage et nous crie qu'en aidant les nouveaux apôtres nous avons part à leurs mérites et à leurs triomphes dans cette croisade vraiment pacifique. Pleins d'une généreuse ardeur, à l'exemple de nos pères, nous pouvons, avec encore plus de confiance, nous écrier : *Dieu le veut !*

Agréez la nouvelle assurance du dévouement affectueux et de la haute considération avec laquelle nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

De la part du COMITÉ-GÉNÉRAL,

De la CONILLERIE, Président ;

F. CHOISELAT GALLIEN, Trésorier.

Aux membres du conseil du Dublin

Extrait de la Gaz. Relig. de Québec.

CONVERSION DE M. RATISBONNE,

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

SUITE.

« Cependant le bateau n'était pas encore parti le premier jour de l'an. Ce jour s'annonçait pour moi sous les plus tristes conditions. J'étais seul à Naples sans recevoir les vœux de personne, sans que j'eusse personne à serrer dans mes bras : je pensais à ma famille, aux soulaits et aux fêtes qui entouraient à pareille époque mon bon oncle ; je versais des larmes, et la gaieté des Napolitains augmentait ma tristesse. Je sortis pour me distraire, en suivant machinalement le flot de la foule. J'arrivai sur la place du Palais et me trouvais, je ne sais comment, à la porte d'une église. J'y entrai. On y disait la messe, je crois. Quelqu'il en soit, je me tins là debout, appuyé contre une colonne, et mon cœur semblait s'ouvrir et aspirer une atmosphère inconnue. Je priais à ma manière, sans m'occuper de ce qui se passait autour de moi : Je priais pour ma fiancée, pour mon oncle, pour mon père défunt, pour la bonne mère dont j'ai été privé si jeune, pour tous ceux qui m'étaient chers, et je demandais à Dieu quelques inspirations qui pussent me guider dans mes projets d'améliorer le sort des juifs, pensée qui me poursuivait sans cesse.

« Ma tristesse s'en était allée comme un noir nuage que le vent dissipe et chasse au loin ; et tout mon intérieur, inondé d'un calme inexprimable, ressentait une consolation semblable à celle que j'aurais éprouvée si une voix

m'avait dit : *Tu prière est exaucée !* Oh ! oui, elle était exaucée au centuple et au-delà de toutes prévisions, puisque le dernier jour du même mois, je devais recevoir solennellement le baptême dans une église de Rome.

“ Mais comment suis-je allé à Rome ?

“ Je ne puis le dire, je ne puis me l'expliquer à moi-même. Je crois que je me suis trompé de chemin ; car au lieu de me rendre au bureau des places de Palerme, vers lequel je me dirigeais, je suis arrivé au bureau des diligences de Rome. J'y suis entré et je pris ma place. Je fis dire à M. Vigne, l'ami qui devait m'accompagner à Malte, que je n'avais pu résister à faire une courte excursion à Rome, et que je serais positivement de retour à Naples pour en repartir le 20 janvier.

“ J'eus tort de m'engager ; car c'est Dieu qui dispose, et cette date du 20 janvier devait marquer autrement dans ma vie. Je quittai Naples le 5, et j'arrivai à Rome le 6, jour des Rois. Mon compagnon de voyage était un anglais, nommé Marschal, dont la conversation originale m'amusa beaucoup en chemin.

“ Rome ne me fit point, au premier abord, l'impression que j'espérais. J'avais d'ailleurs si peu de jours à donner à cette excursion improvisée, que je me hâtais de devorer en quelque sorte toutes les ruines anciennes et modernes que la ville offre à l'avidité d'un touriste. Je les entassais pêle-mêle dans mon imagination et sur mon journal. Je visitais avec une monotone admiration les galeries, les cirques, les églises, les catacombes, les innombrables magnificences de Rome. J'étais accompagné le plus souvent de mon Anglais et d'un valet de place ; je ne sais à quelle religion ils appartenaient, car ni l'un ni l'autre ne se déclarèrent chrétiens dans les églises ; et, si je ne me trompe, je m'y conduisais avec plus de respect que les deux autres.

“ Le 8 janvier, au milieu de mes courses, j'entends une voix qui m'appelle dans la rue ; c'était un ami d'enfance, Gustave de Bussières. J'étais heureux de cette rencontre, car mon isolement me pesait. Nous allâmes dîner chez le père de mon ami, et dans cette douce société, j'éprouvai quelque chose de cette joie qu'on ressent sur une terre étrangère, en retrouvant les vivans souvenirs du pays natal.

“ En entrant dans le salon. M. Théodore de Bussières, le fils aîné de cette honorable famille, le quittait. Je ne connaissais point personnellement le baron Théodore, mais je savais qu'il était l'ami de mon frère, son homonyme ; je savais qu'il avait abandonné le protestantisme pour se faire catholique ; c'en était assez pour m'inspirer une profonde antipathie. Il me semblait qu'il éprouvait à mon égard le même sentiment. Cependant, comme M. Théodore de Bussières s'était fait connaître par ses voyages en Orient et en Sicile, qu'il a publiés, j'étais bien aise, avant d'entreprendre les mêmes courses, de lui demander quelques indications ; et, soit ce motif, soit par simple politesse, je lui exprimai mon intention de lui faire ma visite. Il me fit une réponse de bon goût, et ajouta qu'il venait de recevoir des lettres de l'abbé Ratisbonne, et qu'il m'indiquerait la nouvelle adresse de mon frère.

“ Je la recevrai volontiers, lui dis-je, quoique je n'en use point.”

“ Nous en demeurâmes là ; et, en me séparant de lui, je murmurais en moi-même de la nécessité où je m'étais engagé de faire une visite inutile et de perdre un temps dont j'étais avare.

“ Je continuai à courir dans Rome tout le long du jour, sauf deux heures que je passais le matin avec Gustave, et le repos que je prenis le soir au spectacle ou en soirée. Mes entretiens avec Gustave étaient animés; car entre deux camarades de pension, les moindres souvenirs fournissent d'interminables sujets de rire et de causeries. Mais il était zélé protestant et enthousiaste comme le sont les piétistes d'Alsace. Il me vantait la supériorité de sa secte sur toutes les autres sectes chrétiennes, et cherchait à me convertir; ce qui m'amusa beaucoup; car je croyais que les catholiques seuls avaient la manie du prosélytisme. Je ripostai ordinairement par des plaisanteries; mais une fois, pour le consoler de ses vaines tentatives, je lui promis que si jamais l'envie me prenait de me convertir, je me ferais piétiste. Je lui en donnai l'assurance, et, à son tour, il me fit une promesse, celle de venir assister aux fêtes de mon mariage, au mois d'août. Ses instances pour me retenir à Rome furent inutiles. D'autres amis, MM. Edmond Humann et Alfred de Lotzbeck, s'étaient joints à lui pour me déterminer à passer le carnaval à Rome. Mais je ne pus m'y décider; je craignais de déplaire à ma fiancée, et M. Vigne m'attendait à Naples, d'où nous devions partir le 20 janvier.

“ Je mis donc à profit les dernières heures de mon séjour à Rome, pour achever mes courses. Je me rendis au Capitole et visitai l'église d'*Araceli*. L'aspect imposant de cette église, les chants solennels qui retentissaient dans sa vaste enceinte et les souvenirs historiques éveillé en moi par le sol même que je foulais aux pieds, toutes ces choses firent sur moi une impression profonde. J'étais ému, pénétré, transporté; et mon valet de place, s'apercevant de mon trouble, me dit, en me regardant froidement, que plus d'une fois il avait remarqué cette émotion dans les étrangers qui visitent l'*Araceli*.

“ En descendant du Capitole, mon cicerone me fit traverser le Guetho [quartier des Juifs]. Là, je ressentis une émotion toute différente: c'était de la pitié et de l'indignation. Quoi! me disais-je à la vue de ce spectacle de misère, est-ce donc là cette charité de Rome qu'on proclame si haut? Je frissonnais d'horreur, et je me demandais si, pour avoir tué un seul homme, il y a dix-huit siècles, un peuple tout entier méritait un traitement si barbare et des préventions si interminables!.... Hélas! je ne connaissais pas alors ce seul homme! et j'ignorais le cri sanguinaire que ce peuple avait poussé. cri que je n'ose répéter ici et que je ne veux pas redire. J'aime mieux me rappeler cet autre cri exalé sur la croix:—*Pardonnez-leur, ô mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font!*

“ Je rendis compte à ma famille de ce que j'avais vu et senti. Je me souvins d'avoir écrit que j'aimais mieux être parmi les opprimés que dans le camp des oppresseurs. Je retournai au Capitole où l'on se donnait beaucoup de mouvement à l'*Araceli*, pour une cérémonie du lendemain. Je m'enquis du but de tant de préparatifs. On me répondit qu'on disposait la cérémonie du baptême de deux Juifs, MM. Constantini, d'Ancône. Je ne saurais exprimer l'indignation qui me saisit à ces paroles; et quand mon guide me demanda si je voulais y assister: Moi! m'écarterai-je, moi! assister à de pareilles infamies! Non, non: je ne pourrais m'empêcher de me précipiter sur les baptisans et sur les baptisés!

“ Je dois dire, sans crainte d'exagérer, que jamais de ma vie je n'avais été

plus aigri contre le christianisme que depuis la vue du Guetho. Je ne tarisais point en moqueries et en blasphèmes.

“ Cependant j'avais des visites de congé à faire, et celle du baron de Bussières me revenait toujours à l'esprit comme une malencontreuse obligation que je m'étais gratuitement imposée. Très-heureusement je n'avais pas demandé son adresse, et cette circonstance me paraissait déterminante. J'étais enchanté d'avoir une excuse pour ne point effectuer ma promesse.

“ C'était le 15, et j'allai retenu un place aux voitures de Naples : mon départ est arrêté pour le 17 à trois heures du matin. Il me restait deux jours, je les employai à de nouvelles courses. Mais en sortant d'un magasin de librairie où j'avais vu quelques ouvrages sur Constantinople, je rencontre au *Corso* un domestique de M. de Bussières père ; il me salue et m'aborde. Je lui demande l'adresse de M. Théodore de Bussières : il me répond avec l'accent alsacien : Piazza Nicosia, No 38.

“ Il me fallut donc bon gré mal gré faire cette visite : et cependant je résistai vingt fois encore. Enfin je me décidai en traçant *p. p. c.* sur ma carte.

“ Je cherchais cette place Nicosia, et après bien des détours et circuits, j'arrive au No. 38. C'était précisément la porte à côté du bureau des diligences où j'avais pris ma place le même jour. J'avais fait bien du chemin pour arriver au point d'où j'étais parti ; itinéraire de plus d'une existence humaine ! Mais du même point où je me retrouvais alors, j'allais repartir encore une fois pour faire un tout autre chemin.

“ Mon entrée chez M. de Bussières me causa de l'humeur ; car le domestique au lieu de prendre ma carte que je tenais en main, m'annonça et m'introduisit au salon. Je déguisai ma contrariété, tant bien que mal, sous les formes du sourire, et j'allai m'asseoir auprès de madame la baronne de Bussières, qui se trouvait entourée de ses deux petites filles, gracieuses et douces comme les anges de Raphaël. La conversation, d'abord vague et légère, ne tarda point à se colorer de toute la passion avec laquelle je racontai mes impressions de Rome.

“ Je regardais le baron de Bussières comme un dévot, dans le sens malveillant qu'on donne à ce terme, et j'étais fort aise d'avoir l'occasion de le tympaniser à propos de l'état des Juifs romains. Cela me soulageait ; mais ces griefs placèrent la conversation sur le terrain religieux. M. de Bussières me parla des grandeurs du catholicisme ; je répondis par des ironies et des imputations que j'avais lues ou entendues si souvent ; encore imposai-je un frein à ma verve impie, par respect pour madame de Bussières et pour la foi des jeunes enfans qui jouaient à côté de nous.—“ Enfin, me dit M. de Bussières, puisque vous détestez la superstition et que vous professez des doctrines si libérales, puisque vous êtes un esprit-fort si éclairé, auriez-vous le courage de vous soumettre à une épreuve bien innocente ?—Quelle épreuve ?—“ Ce serait de porter sur vous un objet que je vais vous donner. Voici !—“ C'est une médaille de la sainte Vierge. Cela vous paraît bien ridicule, n'est-ce pas ? Mais quant à moi, j'attache une grande valeur à cette médaille.”

“ La proposition, je l'avoue, m'étonna par sa puérile singularité. Je ne m'attendais pas à cette chute. Mon premier mouvement était de rire en haussant les épaules ; mais la pensée me vint que cette scène fournirait un

délicieux chapitre à mes impressions de voyage, et je consentis à prendre la médaille comme une pièce de conviction que j'offrirais à ma fiancée. Aussitôt dit et aussitôt fait. On me passe la médaille au cou, non sans peine, car le nœud était trop court et le cordon ne passait pas. Enfin, à force de tirer, j'avais la médaille sur ma poitrine et je m'écriai avec un éclat de rire. "Ha ! ha ! me voici catholique, apostolique, romain !"

"C'était le démon qui prophétisait par ma bouche.

"M. de Bussières triomphait naïvement de sa victoire et voulut en rapporter tous les avantages.

"Maintenant, me dit-il, il faut compléter l'épreuve. Il s'agit de réciter "matin et soir le *Memorare*, prière très-courte et très-essicace, que saint Bernard adressa à la vierge Marie.—Qu'est-ce que votre *Memorare* ? m'écriai-je ; laissons ces sottises !" Car en ce moment je sentais toute mon animosité se renouveler en moi. Le nom de saint Bernard me rappelait mon frère qui avait écrit l'histoire de ce saint, ouvrage que je n'avais jamais voulu lire ; et ce souvenir reveillait à son tour tous mes ressentimens contre le prosélytisme, le jésuitisme et ceux que j'appelais tarrafes et apostats.

"Je pouai donc M. de Bussières d'en rester là ; et tout en me moquant de lui, je regrettais de n'avoir pas moi-même une prière hébraïque à lui offrir pour que la partie fût égale ; mais je n'en avais point et n'en connaissais point.

"Cependant mon interlocuteur insista ; il me dit qu'en refusant de réciter cette courte prière je rendais l'épreuve nulle, et que je prouvais par cela même la réalité de l'obstination volontaire qu'on reproche aux Juifs.

"Je ne voulais point attacher trop d'importance à la chose, et je dis : "Soit ! je vous promets de réciter cette prière ; si elle ne me fait pas de bien, du moins "ne me fera-t-elle pas de mal !" Et M. de Bussières alla la chercher en m'invitant à la copier. J'y consentis, à la condition, lui répondis-je, "que "je vous remettrai ma copie et garderai votre original." Ma pensée était d'enrichir mes notes de cette nouvelle pièce justificative.

"Nous étions donc parfaitement satisfaits l'un et l'autre ; notre causerie, en définitive, m'avait paru bizarre et elle m'amusa. Nous nous séparâmes, et j'allai passer la soirée au spectacle, où j'oubliai et la médaille et le *Memorare*. Mais en rentrant chez moi, je trouvai un billet de M. de Bussières, qui était venu rendre ma visite, et m'invitait à le revoir avant mon départ. J'avais à lui restituer son *Memorare*, et devant partir le lendemain, je fis mes malles et mes préparatifs, puis je me mis à copier la prière, qui était conçue en ces propres termes :

"Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais oui dire "qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé votre suffrage, ait été abandonné. Plein d'une pareille "confiance, je viens, ô Vierge des vierges, me jeter entre vos bras, et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds... O Mère "du Verbe, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement "et les exaucez."

"J'avais copié machinalement ces paroles de saint Bernard, sans presque aucune attention. J'étais fatigué : l'heure était avancée, et j'avais besoin de prendre du repos.

"Le lendemain 16 janvier, je fis signer mon passeport et achevai les dis-

positions du départ ; mais chemin faisant, je redisais sans cesse les paroles de *Memorare*. Comment donc, ô mon Dieu, ces paroles s'étaient-elles si vivement, si intimement emparées de mon esprit ! Je ne pouvais m'en défendre ; elles me revenaient sans cesse ; je les répétais continuellement, comme ces airs de musique qui vous poursuivent et qui vous impatientent, qu'on frédonne malgré soi et quelque effort qu'on fasse.

“ Vers onze heures je me rendis chez M. de Bussières pour rapporter son inextricable prière. Je lui parlai de son voyage d'Orient, et il me fournit d'excellens renseignemens.

“ Mais, s'écria-t-il tout-à-coup, il est étrange que vous quittiez Rome dans un moment où tout le monde vient assister aux pompes de Saint-Pierre. Peut-être ne reviendrez-vous jamais, et vous regretterez d'avoir manqué une occasion que tant d'autres viennent chercher avec une si avide curiosité.”

“ Je lui répondis que j'avais pris et payé ma place ; que déjà j'en avais donné avis à ma famille ; que des lettres m'attendaient à Palerme ; qu'enfin il était trop tard de changer mes dispositions, et que décidément je partirais.

“ Ce colloque fut interrompu par l'arrivée du facteur, qui apportait à M. de Bussières une lettre de l'abbé Ratisbonne. Il m'en donna connaissance ; je la lus, mais sans aucun intérêt, car il n'était question dans cette lettre que d'un ouvrage religieux que M. de Bussières fait imprimer à Paris. Mon frère ignorait d'ailleurs que je fusse à Rome. Cet épisode inattendu devait abrégier ma visite ; car je fuyais même le souvenir de mon frère.

“ Cependant, par une influence incompréhensible, je me décidai à prolonger mon séjour à Rome. J'accordai aux instances d'un homme que je connaissais à peine, ce que j'avais obstinément refusé à mes amis et à mes camarades les plus intimes.

(A continuer.) 555

INSTRUCTION PUBLIQUE.

KINGSTON, 31 MAI 1842.

MESSIEURS LES GREFFIERS DES CITÉS ET DES DISTRICTS MUNICIPAUX sont priés de faire parvenir aussitôt que possible au surintendant de l'instruction publique, la subdivision de leurs Districts respectifs en arrondissemens d'écoles.

Ils sont aussi priés d'adresser toutes communications relatives aux écoles du Canada-Ouest au Revd. M. ROBERT MURRAY, surintendant, à Kingston, et toutes communications relatives aux écoles du Canada-Est à J. B. MEILLEUR, écuyer, M. D. Surintendant à Montréal.

(Signé)

Gazette Officielle du Canada, }
4 Juin 1842. }

ROBERT S. JAMESON.

A. W. J. — On a besoin, dans la paroisse de St. Luc, d'un Instituteur pouvant enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P. TRE. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.